

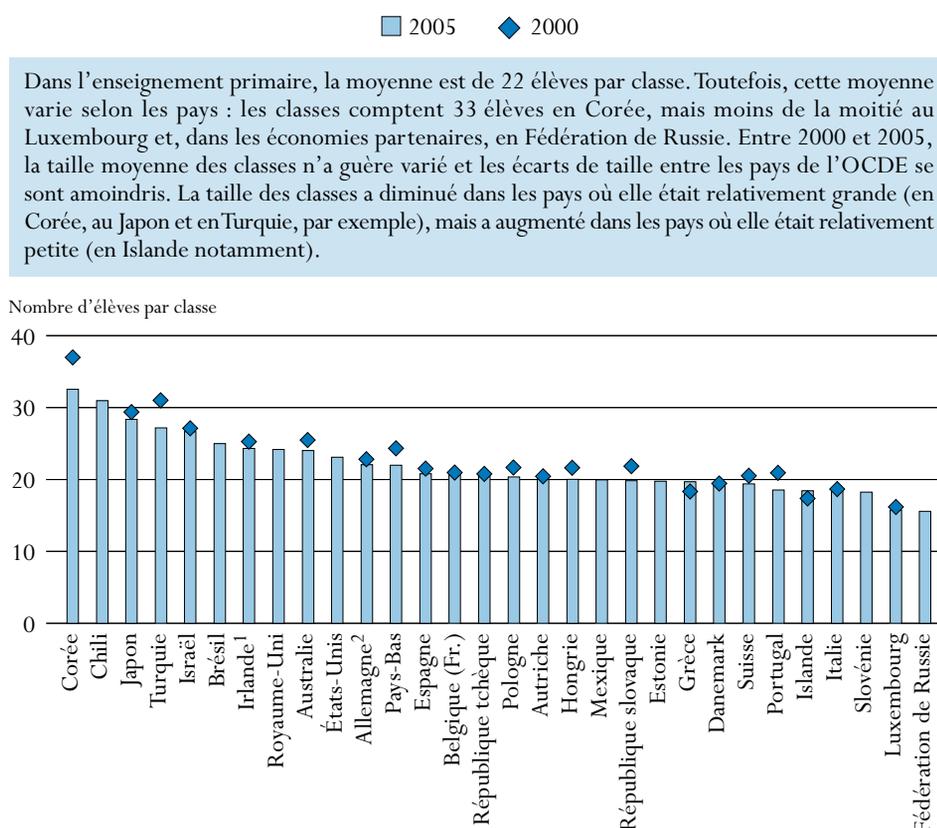
QUELS SONT LE TAUX D'ENCADREMENT ET LA TAILLE DES CLASSES ?

Cet indicateur analyse la taille des classes, c'est-à-dire le nombre d'élèves par classe, dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire, ainsi que le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves/étudiants par enseignant) à tous les niveaux d'enseignement. Il compare ensuite ces deux variables entre les établissements publics et privés. Cet indicateur illustre un aspect de l'éducation qui est au cœur des débats car, conjugué à d'autres facteurs, dont le temps total d'instruction (voir l'indicateur D1), le temps de travail moyen des enseignants (voir l'indicateur D4) et la répartition de leur temps de travail entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches, il détermine la taille du corps enseignant dans les différents pays.

INDICATEUR D2

Points clés

Graphique D2.1. Taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire (2000, 2005)



1. Établissements publics uniquement.

2. Années de référence : 2001 et 2005.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Données de 2005 : Tableaux D2.1 de la présente édition. Données de 2000 : tableau D2.1 dans l'édition de 2002 de *Regards sur l'éducation*. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

Autres faits marquants

- Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves par classe, mais elle varie du simple au double : les élèves sont au moins 30 par classe en Corée, au Japon et au Mexique et, dans les économies partenaires, au Brésil, au Chili et en Israël, alors qu'ils ne sont pas plus de 20 par classe au Danemark, en Irlande (établissements publics), en Islande, au Luxembourg et en Suisse et, dans les économies partenaires, en Fédération de Russie.
- Les effectifs des classes augmentent en moyenne de près de trois élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle du secondaire. Toutefois, le taux d'encadrement (soit le nombre d'élèves/étudiants par enseignant) augmente généralement aux niveaux supérieurs d'enseignement sous l'effet de l'allongement du temps annuel d'instruction, même si cette tendance n'est pas uniforme dans tous les pays.
- En moyenne, dans les pays de l'OCDE, les taux d'encadrement des établissements privés sont plus favorables que ceux des établissements publics dans l'enseignement secondaire. L'exemple le plus frappant est celui du Mexique où, dans l'enseignement secondaire, on compte quelque 14 élèves de plus par enseignant dans les établissements publics que dans les établissements privés. Il en va de même avec la taille des classes dans le premier cycle du secondaire, il y a un élève de plus par classe dans les établissements publics que dans les établissements privés en moyenne dans les pays de l'OCDE.

Contexte

La taille des classes, la qualité de l'enseignement et les systèmes d'éducation

La taille des classes est un aspect important de la politique de l'éducation qui se trouve au cœur des débats dans de nombreux pays de l'OCDE. Les classes plus petites sont souvent privilégiées, car elles permettent aux enseignants de se concentrer davantage sur les besoins de chacun de leurs élèves et de passer moins de temps à gérer les perturbations pendant les cours. Des effectifs moins nombreux par classe peuvent aussi influencer les parents lorsqu'ils choisissent un établissement pour leur enfant. À cet égard, la taille des classes est un indicateur qui permet d'évaluer la qualité du système d'éducation.

Existe-t-il une relation entre la variation de la taille des classes et les performances des élèves ? Les recherches menées dans ce domaine sujet à controverse n'ont guère donné de résultats cohérents jusqu'ici. Toutefois, certains éléments suggèrent que les petites classes peuvent être plus favorables à des groupes spécifiques d'élèves (par exemple, les élèves défavorisés).

Que l'impact de la taille des classes soit controversé s'explique aussi par le fait que la taille des classes ne varie pas suffisamment pour en évaluer les effets réels sur la performance des élèves. Les pratiques qui consistent à regrouper les élèves plus « faibles » en classes plus petites pour leur accorder davantage d'attention peuvent, par exemple, être à l'origine de la diminution des gains de performance qui devraient théoriquement s'observer dans les petites classes. Enfin, la relation entre la taille des classes et la performance est souvent non linéaire, ce qui complique l'évaluation des effets.

Les interactions entre élèves et enseignants sont déterminées par un large éventail de facteurs, la taille des classes n'en est qu'un parmi d'autres. Elles dépendent par exemple aussi du nombre de classes ou d'élèves dont les enseignants sont responsables, des matières enseignées, de la répartition du temps de travail des enseignants entre l'enseignement proprement dit et d'autres tâches, du mode de regroupement des élèves par classe et de la pratique du coenseignement (*team teaching*).

Le taux d'encadrement, soit le nombre d'élèves/étudiants par enseignant, permet également d'évaluer les ressources consacrées à l'éducation. Des arbitrages s'imposent parfois entre une augmentation du taux d'encadrement (moins d'élèves/étudiants par enseignant) et un accroissement de la rémunération des enseignants, une révision à la hausse des investissements en matériel didactique ou encore un recours plus généralisé à des auxiliaires d'éducation ou à des paraprofessionnels dont les salaires sont souvent beaucoup moins élevés que ceux des enseignants qualifiés. En outre, la scolarisation, dans les classes normales, d'un plus grand nombre d'enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques requiert davantage de moyens tant en termes de personnel spécialisé que de services d'assistance, ce qui peut réduire les ressources disponibles pour accroître le taux d'encadrement.

Le taux d'encadrement (ou nombre d'élèves/étudiants par enseignant) est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants d'un niveau d'enseignement donné, exprimés en équivalents temps plein, sont divisés par le nombre d'enseignants au même niveau et dans le même type d'établissement, également en équivalents temps plein. Toutefois, le taux d'encadrement ne tient pas compte du rapport entre le temps d'instruction des élèves et le temps de travail quotidien des enseignants, ni du temps que les enseignants consacrent à l'enseignement proprement dit. En conséquence, il ne peut être interprété en termes de taille de classe (voir l'encadré D2.1).

Observations et explications

Taille moyenne des classes dans le primaire et le premier cycle du secondaire

Dans les pays de l'OCDE, la moyenne est de 22 élèves par classe dans l'enseignement primaire, mais elle varie grandement selon les pays : de 33 élèves en Corée à moins de 20 élèves au Danemark, en Grèce, en Islande, en Italie, au Luxembourg, au Mexique, au Portugal, en République slovaque et en Suisse et, dans les économies partenaires, en Estonie, en Fédération de Russie et en Slovénie. Dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, la moyenne est de 24 élèves par classe dans les pays de l'OCDE. On compte 36 élèves par classe en Corée, mais moins de 20 élèves au Danemark, en Irlande (établissements publics), en Islande, au Luxembourg et en Suisse et, dans les économies partenaires, en Fédération de Russie (voir le tableau D2.1).

Encadré D2.1. Relation entre la taille des classes et le taux d'encadrement

Les effectifs des classes dépendent de plusieurs éléments : le taux d'encadrement, le nombre de classes ou d'élèves/étudiants dont les enseignants sont responsables, le rapport entre le temps d'instruction des élèves/étudiants et le temps de travail quotidien des enseignants, la proportion du temps de travail des enseignants qui est consacrée à l'enseignement proprement dit, le regroupement des élèves au sein des classes et la pratique du coenseignement (*team teaching*).

À titre d'exemple, le taux d'encadrement d'un établissement comptant 48 élèves et 8 enseignants en équivalents temps plein correspond à 6 élèves par enseignant. Si le temps de travail des enseignants est de 35 heures par semaine, dont 10 heures de cours, et que le temps d'instruction des élèves est de 40 heures par semaine, la taille moyenne des classes peut être calculée comme suit dans cet établissement, quel que soit le mode de regroupement par classe qui y est appliqué :

Estimation de la taille de la classe = 6 élèves par enseignant * (40 heures d'instruction / 10 heures d'enseignement par enseignant) = 24 élèves.

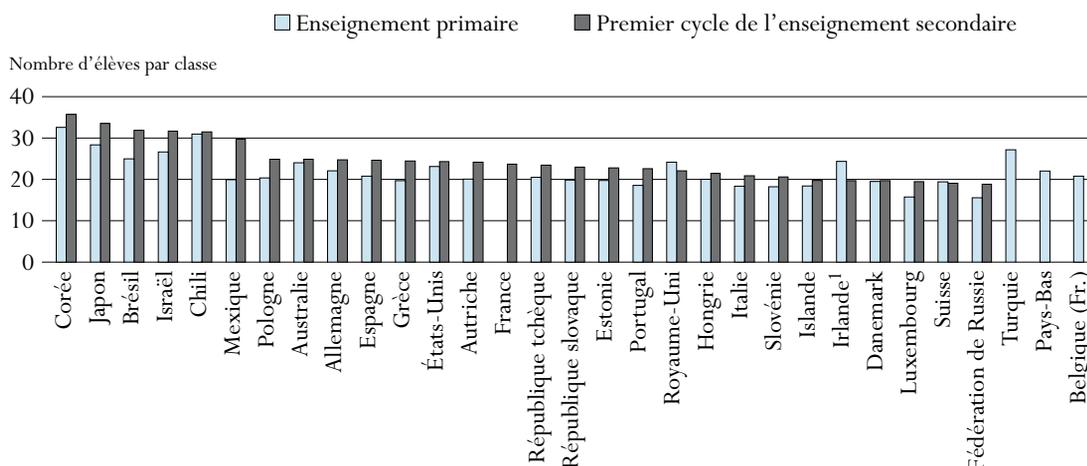
S'écartant de ce mode d'estimation, la taille des classes indiquée dans le tableau D2.1 est calculée à partir du nombre d'élèves/étudiants suivant un cours commun, sur la base du nombre le plus élevé de cours communs (il s'agit généralement des matières obligatoires), mais abstraction faite des cours donnés en sous-groupe. Les estimations de la taille des classes sont donc proches des tailles moyennes de classe indiquées dans le tableau D2.1 dans les cas où les cours donnés à des sous-groupes d'élèves sont moins fréquents (notamment dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire).

Ces définitions expliquent pourquoi des taux d'encadrement similaires peuvent se traduire par des tailles de classe différentes dans certains pays. En Allemagne et en Grèce par exemple, les taux d'encadrement diffèrent sensiblement (respectivement 15.5 et 7.9 élèves par enseignant, voir le tableau D2.2) dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, alors que la taille moyenne des classes est similaire (respectivement 24.7 et 24.5 élèves par classe, voir le tableau D2.1). Cet écart est imputable à la variation du temps de travail des enseignants qui est consacrée aux cours proprement dits (758 heures en Allemagne, contre 583 heures en Grèce) (voir le tableau D4.1).

En moyenne, les effectifs des classes augmentent de près de trois élèves entre l'enseignement primaire et le premier cycle de l'enseignement secondaire. En Autriche, en Grèce, au Japon, au Mexique, en Pologne et au Portugal et, dans les économies partenaires, au Brésil et en Israël, on compte au moins quatre élèves de plus par classe en moyenne dans le premier cycle du secondaire que dans le primaire. En revanche, au Royaume-Uni et en Suisse, les effectifs des classes diminuent légèrement entre ces deux niveaux d'enseignement (voir le graphique D2.2). L'indicateur de la taille des classes n'est calculé que dans le primaire et le premier cycle du secondaire, car il serait difficile de définir et de comparer les tailles de classe à des niveaux supérieurs d'enseignement où les élèves/étudiants assistent à des cours dans différents groupes ou classes, selon la matière.

Entre 2000 et 2005, la taille moyenne des classes n'a guère varié dans l'enseignement primaire (21.5 élèves en 2005, contre 22.0 en 2000). Il ressort toutefois de l'analyse des pays dont les données sont comparables que la taille des classes tend à diminuer dans les pays où elle était relativement importante en 2000 (en Corée, au Japon et en Turquie), mais à augmenter (ou à rester constante) dans les pays où elle était la moins importante au début de la période de référence (en Islande, en Italie et au Luxembourg). Dans l'enseignement secondaire, l'évolution de la taille des classes a suivi la même tendance entre 2000 et 2005, ce qui comble les écarts entre les pays (chiffres de 2000 dans l'édition 2002 de *Regards sur l'éducation*, voir le tableau D2.1 uniquement disponible en ligne sur www.oecd.org/edu/eqq2002).

Graphique D2.2. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2005)



1. Établissements publics uniquement.

Les pays sont classés par ordre décroissant de la taille moyenne des classes dans le premier cycle de l'enseignement secondaire.

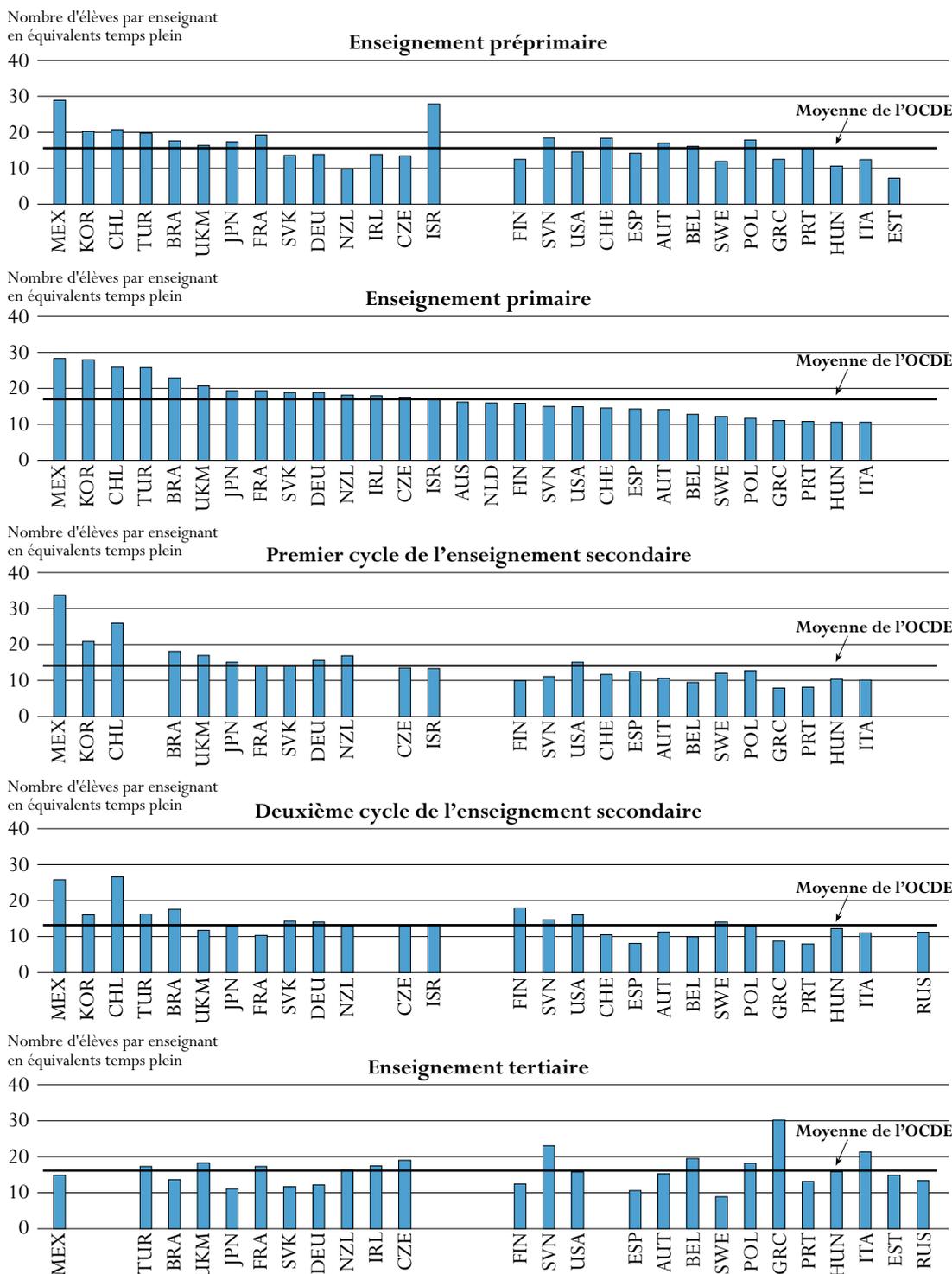
Source : OCDE. Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqq2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

Taux d'encadrement

Dans l'enseignement primaire, le taux d'encadrement en équivalents temps plein est égal ou supérieur à 26 élèves par enseignant en Corée, au Mexique et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Chili, mais inférieur à 11 élèves par enseignant en Hongrie, en Italie et au Portugal. La moyenne est de 17 élèves par enseignant à ce niveau dans les pays de l'OCDE (voir le graphique D2.3).

Graphique D2.3. Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (2005)



Remarque : la liste des pays repris dans ce graphique et de leurs abréviations figure dans le Guide du lecteur.

Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par enseignant dans l'enseignement primaire.

Source : OCDE. Tableau D2.2. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

Quant au taux d'encadrement dans l'enseignement secondaire, il varie d'une manière analogue selon les pays. Ainsi, on compte en équivalents temps plein 31 élèves par enseignant au Mexique, mais moins de 11 élèves par enseignant en Autriche, en Belgique, en Espagne, en Grèce, en Italie, au Luxembourg et au Portugal. Dans l'enseignement secondaire, le taux d'encadrement est de 13 élèves par enseignant en moyenne dans les pays de l'OCDE. Les taux d'encadrement sont proches de cette moyenne en Australie (12 élèves par enseignant), en Finlande (14), en France (12), au Japon (14), en Pologne (13), en République slovaque (14), en République tchèque (13), au Royaume-Uni (14) et en Suède (13) et, dans les économies partenaires, en Israël (13) et en Slovénie (13) (voir le tableau D2.2).

Comme l'indique la différence entre les taux moyens d'encadrement dans l'enseignement primaire et secondaire, il y a de moins en moins d'élèves par enseignant en équivalents temps plein au fur et à mesure que le niveau d'enseignement augmente. Malgré l'augmentation du nombre d'élèves par classe entre l'enseignement primaire et secondaire, le taux d'encadrement progresse entre ces deux niveaux d'enseignement dans tous les pays de l'OCDE sauf sept (les États-Unis, la Hongrie, l'Italie, le Mexique, les Pays-Bas, la Pologne et la Suède et, dans les économies partenaires, le Chili).

L'augmentation du taux d'encadrement entre l'enseignement primaire et secondaire peut être imputée à la variation du temps annuel d'instruction, qui tend à s'allonger avec le niveau d'enseignement. Elle peut également s'expliquer par des décalages entre l'évolution démographique et l'adaptation de l'offre d'enseignants et par des différences dans le nombre d'heures de cours que les enseignants doivent donner selon le niveau d'enseignement. Même si cette tendance est généralisée, les raisons pédagogiques en faveur d'une augmentation des taux d'encadrement aux niveaux d'enseignement plus élevés sont loin d'être évidentes (voir le tableau D2.2).

Le tableau D2.2 montre les taux d'encadrement dans l'enseignement préprimaire. Dans l'enseignement préprimaire, les taux sont calculés aussi sur la base des membres du personnel de contact (enseignants et auxiliaires d'éducation). Le recours aux auxiliaires d'éducation est généralisé à ce niveau d'enseignement dans certains pays. Huit pays de l'OCDE et trois économies partenaires font état d'un nombre d'élèves moins élevé par membre du personnel de contact (voir la colonne n° 1 du tableau D2.2) que par enseignant. L'écart entre les deux taux n'est pas important dans des pays comme la République slovaque, le Royaume-Uni et la Suède. Par contre, en Allemagne, en Autriche, aux États-Unis, en France et au Japon et, dans les économies partenaires, au Chili et en Israël, où les auxiliaires d'éducation sont plus nombreux, les taux d'encadrement sont nettement plus élevés pour les personnels de contact que pour les enseignants. C'est particulièrement vrai en France et, dans les économies partenaires, en Israël.

Dans les établissements d'enseignement tertiaire, on compte 30 étudiants par enseignant en Grèce, mais pas plus de 11 étudiants par enseignant en Espagne, en Islande, au Japon et en Suède (voir le tableau D2.2). Toutefois, la prudence est de rigueur lors de l'interprétation de ces chiffres, car il est difficile de calculer des nombres d'étudiants et d'enseignants en équivalents temps plein qui soient comparables à ce niveau d'enseignement.

Dans 12 des 15 pays de l'OCDE et économies partenaires dont les données sont comparables, le taux d'encadrement est plus élevé dans l'enseignement tertiaire de type B, qui est plus axé sur des professions spécifiques, que dans l'enseignement tertiaire de type A et les programmes de recherche

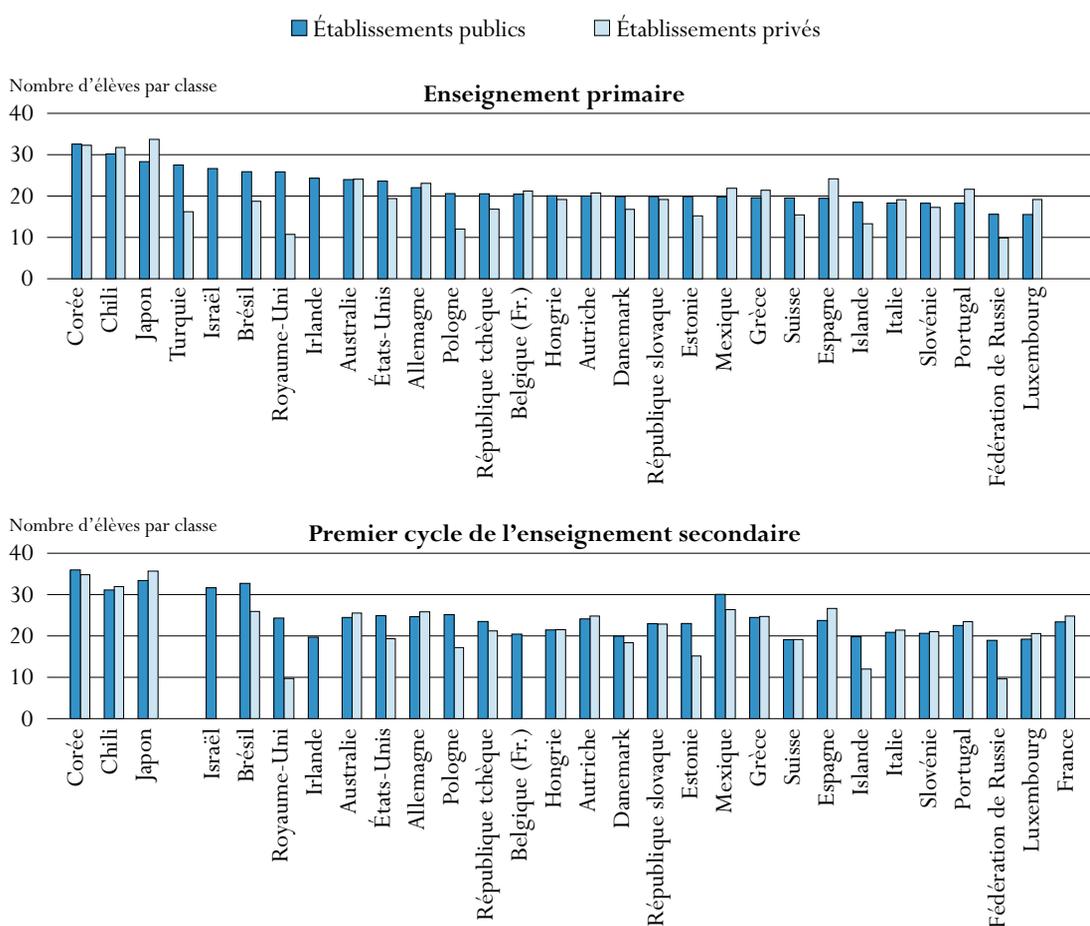
de haut niveau (voir le tableau D2.2). La Hongrie, la République slovaque et la Turquie sont les seuls pays où le taux d'encadrement est plus faible dans l'enseignement tertiaire de type B.

Taux d'encadrement dans les établissements publics et privés

Le tableau D2.3 porte sur l'enseignement secondaire. Il compare le taux d'encadrement, c'est-à-dire le nombre d'élèves par enseignant, entre les établissements publics et privés. En moyenne, dans les pays de l'OCDE (et les économies partenaires) dont les données sont disponibles, les taux d'encadrement sont plus favorables dans les établissements privés à la fois dans le premier et le deuxième cycle du secondaire : on compte un peu plus d'un élève de plus par enseignant dans les établissements publics que dans les établissements privés. Les écarts les plus frappants à cet égard s'observent au Mexique et au Royaume-Uni où, dans le premier cycle du secondaire, les élèves sont au moins 11 de plus par enseignant dans les établissements publics que dans les établissements privés. Les taux d'encadrement varient avec la même ampleur entre les établissements publics et privés dans le deuxième cycle du secondaire au Mexique, mais pas dans les autres pays.

D2

Graphique D2.4. Taille moyenne des classes dans les établissements d'enseignement publics et privés, selon le niveau d'enseignement (2005)



Les pays sont classés par ordre décroissant du nombre d'élèves par classe dans les établissements publics d'enseignement primaire. Source : OCDE, Tableau D2.1. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqa2007).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

La tendance inverse, à savoir des taux d'encadrement plus favorables dans les établissements publics, est manifeste dans certains pays. C'est en Espagne que cette tendance est la plus marquée : dans le premier cycle de l'enseignement secondaire, on compte quelque 16 élèves par enseignant dans les établissements privés, contre 11 seulement dans les établissements publics.

Selon la moyenne établie sur la base des pays de l'OCDE dont les données sont disponibles, les effectifs moyens des classes ne varient pas de plus d'un ou deux élèves entre les établissements publics et privés dans le primaire et le premier cycle du secondaire (voir le graphique D2.4 et le tableau D2.1). Toutefois, cette tendance moyenne occulte des variations marquées selon les pays. Dans l'enseignement primaire par exemple, la taille moyenne des classes est nettement supérieure (au moins quatre élèves de plus par classe) dans les établissements publics aux États-Unis, en Islande, en Pologne, en République tchèque, au Royaume-Uni, en Suisse et en Turquie et, dans les économies partenaires, au Brésil, en Estonie et en Fédération de Russie. Dans tous ces pays toutefois, sauf au Brésil (économie partenaire), la part du secteur privé est faible (au plus 5 % des élèves dans l'enseignement primaire). À l'inverse, la taille des classes est plus importante, dans des proportions similaires ou supérieures, dans les établissements privés que dans les établissements publics en Espagne, au Japon et au Luxembourg.

La comparaison de la taille des classes entre les établissements publics et privés révèle également un profil nuancé dans le premier cycle du secondaire, où la part du secteur privé est plus importante. À ce niveau d'enseignement, la taille moyenne des classes est plus élevée dans les établissements privés que dans les établissements publics dans 11 pays de l'OCDE et dans 2 économies partenaires, mais les écarts sont généralement moins prononcés que dans l'enseignement primaire.

Que les pays encouragent le secteur public et le secteur privé de l'éducation s'explique par de multiples raisons. De nombreux pays stimulent la croissance dans les deux secteurs parce qu'ils ont la volonté de donner aux familles et aux élèves la possibilité de choisir leur établissement et d'élargir l'éventail d'options qui s'offre à eux. La variation de la taille des classes entre les établissements publics et privés peut être un facteur déterminant dans les différences d'effectifs d'élèves entre les deux secteurs, sachant que la taille des classes est au cœur des débats sur l'éducation dans de nombreux pays. Il est intéressant de constater que dans les pays de l'OCDE et les économies partenaires où la part du secteur privé est considérable dans le primaire et le premier cycle du secondaire (l'Australie, la Communauté française de Belgique, la Corée, le Danemark et le Luxembourg et, dans les économies partenaires, le Chili) (voir le tableau C2.9), les différences qui s'observent entre les effectifs moyens des classes des établissements publics et privés sont généralement marginales. Lorsque les écarts sont importants, les élèves tendent à être plus nombreux par classe dans les établissements privés que dans les établissements publics. Ce constat montre que dans les pays où les établissements privés accueillent une partie considérable des élèves, la taille des classes n'est généralement pas un facteur déterminant aux yeux des familles lors du choix de l'établissement.

Définitions et méthodologie

Les données se rapportent à l'année scolaire 2004-2005 et proviennent de l'exercice UOE de collecte de données statistiques sur l'éducation réalisé chaque année par l'OCDE.

La taille des classes est calculée comme suit : les effectifs d'élèves sont divisés par le nombre de classes. Les programmes d'enseignement spécial sont exclus afin de garantir la comparabilité internationale des données. Cet indicateur comprend uniquement les programmes habituels dispensés dans l'enseignement primaire et dans le premier cycle du secondaire et exclut les sous-groupes d'élèves constitués en dehors des classes normales.

Le taux d'encadrement (ou nombre d'élèves/étudiants par enseignant) est calculé comme suit : les effectifs d'élèves/étudiants d'un niveau d'enseignement donné, exprimés en équivalents temps plein, sont divisés par le nombre d'enseignants au même niveau et dans le même type d'établissement d'enseignement, également en équivalents temps plein.

Le taux d'encadrement par type d'établissement est calculé sur la base des effectifs d'élèves/étudiants et d'enseignants dans les établissements publics et privés (établissements privés subventionnés par l'État et indépendants). Dans certains pays, les effectifs des établissements privés sont relativement faibles (voir le tableau C2.9).

Le personnel enseignant comprend les deux catégories suivantes :

- Le corps enseignant, soit le personnel qualifié impliqué directement dans l'instruction des élèves/étudiants. Il englobe les enseignants, les enseignants dispensant un enseignement spécialisé (aux enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques) et d'autres enseignants qui prennent en charge des élèves/étudiants constituant une classe entière dans une salle de classe ou des élèves réunis en petits groupes dans une salle spécialisée ou qui donnent des cours particuliers dans une salle de classe ou un autre local. Le corps enseignant comprend également les doyens de faculté ou directeurs de département dont les tâches incluent une charge de cours, mais exclut le personnel non qualifié qui aide les enseignants à donner cours aux élèves, comme les auxiliaires d'éducation ou le personnel paraprofessionnel.
- La catégorie des auxiliaires d'éducation, des assistants et des chargés de cours et de recherche. Elle englobe le personnel non professionnel ou les élèves/étudiants qui aident les enseignants à dispenser des cours.

Tableau D2.1.
Taille moyenne des classes selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2005)
 Calculs fondés sur le nombre d'élèves et le nombre de classes

	Enseignement primaire					Premier cycle de l'enseignement secondaire (filière générale)					
	Établissements publics	Établissements privés			TOTAL : Établissements publics et privés confondus	Établissements publics	Établissements privés			TOTAL : Établissements publics et privés confondus	
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants			Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		
											(1)
Pays membres de l'OCDE	Australie	24.0	24.1	24.1	a	24.0	24.5	25.5	25.5	a	24.9
	Autriche	20.0	20.7	x(2)	x(2)	20.1	24.1	24.8	x(7)	x(7)	24.2
	Belgique	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Belgique (Fr.)	20.4	21.2	21.2	a	20.8	20.4	m	m	a	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	20.6	16.9	16.9	a	20.5	23.5	21.2	21.2	a	23.4
	Danemark	19.9	16.8	16.8	a	19.5	19.9	18.3	18.3	a	19.7
	Finlande	m	m	m	a	m	m	m	m	a	m
	France	m	m	m	m	m	23.4	24.8	25.0	13.1	23.7
	Allemagne	22.0	23.1	23.1	x(3)	22.0	24.7	25.8	25.8	x(8)	24.7
	Grèce	19.6	21.4	a	21.4	19.7	24.5	24.7	a	24.7	24.5
	Hongrie	20.1	19.1	19.1	a	20.0	21.4	21.5	21.5	a	21.4
	Islande	18.5	13.3	13.3	n	18.4	19.8	12.0	12.0	n	19.7
	Irlande	24.3	m	a	m	m	19.7	m	a	m	m
	Italie	18.3	19.1	a	19.1	18.3	20.9	21.4	a	21.4	20.9
	Japon	28.3	33.7	a	33.7	28.4	33.4	35.7	a	35.7	33.5
	Corée	32.6	32.3	a	32.3	32.6	36.0	34.8	34.8	a	35.7
	Luxembourg	15.6	19.2	20.0	19.1	15.8	19.2	20.6	20.1	21.3	19.5
	Mexique	19.8	21.9	a	21.9	19.9	30.0	26.4	a	26.4	29.7
	Pays-Bas	x(5)	x(5)	x(5)	a	22.0	m	m	m	a	m
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	a	a	a	a	a	a	a	a	a	a
	Pologne	20.6	12.0	12.1	12.0	20.4	25.1	17.2	27.0	15.2	24.9
	Portugal	18.2	21.7	24.8	20.7	18.5	22.5	23.5	24.2	22.3	22.6
	Rép. slovaque	19.9	19.2	19.2	n	19.8	23.0	22.9	22.9	n	23.0
	Espagne	19.4	24.2	24.2	23.8	20.8	23.8	26.7	27.0	24.1	24.7
	Suède	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Suisse	19.5	15.4	14.5	15.5	19.4	19.1	19.1	21.1	18.7	19.1	
Turquie	27.5	16.2	a	16.2	27.2	a	a	a	a	a	
Royaume-Uni	25.8	10.7	a	10.7	24.2	24.3	9.7	18.4	9.2	22.1	
États-Unis	23.6	19.4	a	19.4	23.1	24.9	19.3	a	19.3	24.3	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>21.7</i>	<i>20.1</i>	<i>19.2</i>	<i>20.4</i>	<i>21.5</i>	<i>23.8</i>	<i>22.7</i>	<i>23.0</i>	<i>21.0</i>	<i>24.1</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>20.3</i>	<i>18.9</i>	<i>19.7</i>	<i>18.1</i>	<i>20.2</i>	<i>22.5</i>	<i>21.6</i>	<i>22.9</i>	<i>18.9</i>	<i>22.8</i>	
Economies partenaires	Brésil	25.9	18.7	a	18.7	25.0	32.7	25.9	a	25.9	31.9
	Chili	30.2	31.8	33.5	23.5	31.0	31.1	31.9	33.5	24.6	31.5
	Estonie	19.9	15.2	a	15.2	19.7	23.0	15.1	a	15.1	22.8
	Israël	26.6	a	a	a	26.6	31.7	a	a	a	31.7
	Féd. de Russie	15.6	9.9	a	9.9	15.6	18.9	9.6	a	9.6	18.8
	Slovénie	18.2	17.3	17.3	n	18.2	20.6	21.0	21.0	n	20.6

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

Tableau D2.2.
Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2005)
Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Préprimaire		Primaire	Secondaire			Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire		
	Nombre d'élèves par membre du personnel de contact (enseignants et auxiliaires)	Nombre d'élèves par enseignant		Premier cycle	Deuxième cycle	Ensemble du secondaire		Tertiaire de type B	Tertiaire de type A et programmes de recherche de haut niveau	Ensemble du tertiaire
Pays membres de l'OCDE										
Australie ^{1,2}	m	m	16.2	x(6)	x(6)	12.1	m	m	15.0	m
Autriche	14.3	17.0	14.1	10.6	11.3	10.9	10.7	7.5	16.3	15.3
Belgique	16.1	16.1	12.8	9.4	9.9	9.8	x(5)	x(10)	x(10)	19.6
Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Rép. tchèque	13.5	13.5	17.5	13.5	12.8	13.2	16.9	16.9	19.2	19.0
Danemark	m	6.6	x(4)	11.9	m	m	m	m	m	m
Finlande	m	12.5	15.9	10.0	18.0	13.9	x(5)	x(5)	12.5	12.5
France	13.7	19.3	19.4	14.2	10.3	12.2	m	x(10)	x(10)	17.3
Allemagne	10.5	13.9	18.8	15.5	14.0	15.1	16.3	11.6	12.3	12.2
Grèce	12.5	12.5	11.1	7.9	8.8	8.3	7.4	23.2	35.8	30.2
Hongrie	m	10.7	10.6	10.4	12.2	11.2	12.8	24.8	15.5	15.9
Islande	m	m	x(4)	11.3	10.8	11.2	x(5, 10)	x(10)	x(10)	11.0
Irlande	m	13.9	17.9	x(6)	x(6)	15.5	x(6)	x(10)	x(10)	17.4
Italie	12.4	12.4	10.6	10.1	11.0	10.7	m	8.5	21.7	21.4
Japon	16.7	17.4	19.4	15.1	13.0	13.9	x(5, 10)	8.5	12.3	11.0
Corée	20.2	20.2	28.0	20.8	16.0	18.2	a	m	m	m
Luxembourg ²	m	m	m	x(6)	x(6)	9.0	m	m	m	m
Mexique	28.9	28.9	28.3	33.7	25.8	30.6	a	13.7	15.0	14.9
Pays-Bas	m	x(3)	15.9	x(6)	x(6)	16.2	x(6)	m	14.3	m
Nouvelle-Zélande	9.8	9.8	18.1	16.8	12.9	14.8	15.8	13.9	17.2	16.3
Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
Pologne	m	17.9	11.7	12.7	12.9	12.8	11.0	12.5	18.3	18.2
Portugal	m	15.4	10.8	8.2	8.0	8.1	m	x(10)	x(10)	13.2
Rép. slovaque	13.5	13.6	18.9	14.1	14.3	14.2	10.9	12.5	11.7	11.7
Espagne	m	14.1	14.3	12.5	8.1	10.6	a	7.0	11.9	10.6
Suède	11.7	11.9	12.2	12.0	14.0	13.0	18.5	x(10)	x(10)	8.9
Suisse ^{1,2}	m	18.3	14.6	11.7	10.5	11.4	m	m	m	m
Turquie	m	19.7	25.8	a	16.2	16.2	a	52.7	13.6	17.3
Royaume-Uni ^{1,3}	16.1	16.3	20.7	17.0	11.8	14.1	x(5)	x(10)	x(10)	18.2
États-Unis	11.9	14.5	14.9	15.1	16.0	15.5	21.5	x(10)	x(10)	15.7
Moyenne de l'OCDE	14.8	15.3	16.7	13.7	13.0	13.4	14.2	16.4	16.4	15.8
Moyenne de l'UE-19	13.4	14.0	14.9	11.9	11.8	12.2	13.1	13.8	17.2	16.4
Economies partenaires										
Brésil	m	17.6	22.9	18.1	17.6	17.9	a	x(10)	x(10)	13.6
Chili	19.3	20.8	25.9	25.9	26.6	26.3	a	m	m	m
Estonie	7.3	7.3	m	m	m	m	m	13.3	15.9	14.9
Israël	12.7	27.8	17.3	13.4	13.4	13.4	m	m	m	m
Fédération de Russie ⁴	m	m	m	m	11.2	m	x(5)	11.2	14.4	13.4
Slovénie	9.6	9.6	15.0	11.1	14.6	12.9	x(5)	x(10)	x(10)	23.0

1. Seule la filière générale est comprise dans le deuxième cycle du secondaire.
 2. Établissements publics uniquement (en Australie, niveaux 5A et 6 de la CITE uniquement).
 3. Le nombre d'élèves par membre du personnel de contact concerne les établissements publics uniquement.
 4. À l'exclusion de la filière générale dans le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eqg2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

Tableau D2.3.
Nombre d'élèves/étudiants par enseignant selon le type d'établissement (2005)
Par niveau d'enseignement, calculs fondés sur des équivalents temps plein

	Premier cycle du secondaire				Deuxième cycle du secondaire				Ensemble du secondaire				
	Public	Privé			Public	Privé			Public	Privé			
		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants		Tous établissements privés confondus	Établissements privés subventionnés par l'État	Établissements privés indépendants	
		(1)	(2)	(3)		(4)	(5)	(6)		(7)	(8)	(9)	(10)
Pays membres de l'OCDE	Australie ¹	x(9)	x(10)	x(11)	a	x(9)	x(10)	x(11)	a	12.3	11.9	11.9	a
	Autriche	10.5	11.8	x(2)	x(2)	11.0	13.2	x(6)	x(6)	10.7	12.5	x(10)	x(10)
	Belgique ²	9.1	m	9.7	m	10.3	m	9.7	m	9.9	m	9.7	m
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Rép. tchèque	13.5	11.4	11.4	a	12.6	14.5	14.5	a	13.1	14.0	14.0	a
	Danemark ³	11.8	12.6	12.6	a	m	m	m	a	m	m	m	a
	Finlande ^{4,5}	9.9	12.5	12.5	a	17.6	20.6	20.6	a	13.5	18.8	18.8	a
	France	13.9	15.5	x(2)	x(2)	9.6	12.5	x(6)	x(6)	11.7	13.8	x(10)	x(10)
	Allemagne	15.8	13.0	13.0	x(3)	14.2	12.8	12.8	x(7)	15.3	12.9	12.9	x(11)
	Grèce	7.9	7.8	a	7.8	8.9	6.9	a	6.9	8.4	7.3	a	7.3
	Hongrie	10.4	10.3	10.3	a	12.3	11.5	11.5	a	11.3	11.1	11.1	a
	Islande ³	11.3	10.9	10.9	n	10.7	11.4	11.4	n	11.2	11.3	11.3	n
	Irlande ²	x(9)	x(10)	a	x(12)	x(9)	x(10)	a	x(12)	15.5	16.3	a	16.3
	Italie	10.3	7.3	a	7.3	11.9	4.4	a	4.4	11.2	5.2	a	5.2
	Japon ⁴	15.2	13.2	a	13.2	12.3	14.9	a	14.9	13.7	14.6	a	14.6
	Corée	20.8	20.8	20.8	a	15.3	16.7	16.7	a	18.5	17.8	17.8	a
	Luxembourg	x(9)	m	m	m	x(9)	m	m	m	9.0	m	m	m
	Mexique	35.8	23.8	a	23.8	30.2	16.6	a	16.6	33.8	19.8	a	19.8
	Pays-Bas	m	m	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a
	Nouvelle-Zélande	17.0	15.9	17.1	13.6	13.2	12.0	14.2	7.7	15.2	13.5	15.3	10.0
	Norvège	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Pologne	12.8	9.8	12.5	9.2	13.1	10.2	16.0	9.7	12.9	10.1	14.3	9.5
	Portugal	8.0	10.2	11.4	8.9	8.5	6.3	9.5	5.6	8.2	7.5	10.5	6.3
	Rép. slovaque	14.1	13.2	13.2	n	14.5	13.2	13.2	n	14.3	13.2	13.2	n
	Espagne	11.2	16.2	16.4	15.0	7.4	11.5	11.5	11.5	9.5	14.7	15.3	12.5
	Suède	12.1	11.4	11.4	a	14.0	14.5	14.5	a	13.0	13.0	13.0	a
	Suisse ⁶	11.7	m	m	m	10.5	m	m	m	11.4	m	m	m
Turquie	a	a	a	a	16.7	7.9	a	7.9	16.7	7.9	a	7.9	
Royaume-Uni ¹	18.6	7.2	a	7.4	12.5	7.8	9.8	7.7	15.2	7.6	5.9	7.6	
États-Unis	15.7	10.7	a	10.7	16.5	12.2	a	12.2	16.1	11.4	a	11.4	
<i>Moyenne de l'OCDE</i>	<i>13.8</i>	<i>12.7</i>	<i>13.1</i>	<i>9.8</i>	<i>13.2</i>	<i>12.0</i>	<i>13.3</i>	<i>8.1</i>	<i>13.5</i>	<i>12.4</i>	<i>13.0</i>	<i>9.2</i>	
<i>Moyenne de l'UE-19</i>	<i>11.9</i>	<i>11.4</i>	<i>12.2</i>	<i>9.3</i>	<i>11.9</i>	<i>11.4</i>	<i>13.1</i>	<i>7.6</i>	<i>11.9</i>	<i>11.9</i>	<i>12.6</i>	<i>9.2</i>	
Economies partenaires	Brésil	19.3	11.2	a	11.2	20.1	10.4	a	10.4	19.6	10.8	a	10.8
	Chili	26.6	25.2	27.4	16.7	27.5	25.8	29.8	13.8	27.1	25.6	29.0	14.6
	Estonie	m	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a	m
	Israël	13.4	a	a	a	13.4	a	a	a	13.4	a	a	a
	Féd. de Russie	m	m	a	m	m	m	a	m	m	m	a	m
	Slovénie ²	11.1	8.2	8.2	n	13.2	14.9	14.6	27.0	12.2	14.6	14.3	27.0

1. Seule la filière générale est incluse dans les premier et deuxième cycles du secondaire.

2. Le post-secondaire non tertiaire est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

3. Le primaire est inclus dans le premier cycle du secondaire.

4. Des programmes post-secondaires non tertiaires sont inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

5. Le tertiaire de type B est inclus dans le deuxième cycle du secondaire.

6. Seuls la filière générale est incluse dans le deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE. Voir les notes à l'annexe 3 (www.oecd.org/edu/eag2007).

Les symboles représentant les données manquantes figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/072038157737>

GUIDE DU LECTEUR

■ **Champ couvert par les données**

Faute de données suffisantes, le champ couvert par les indicateurs reste limité dans de nombreux pays. Cependant, les données portent en principe sur le système d'éducation dans son ensemble (sur le territoire national), quels que soient le statut ou le mode de financement des établissements d'enseignement à l'étude et les mécanismes selon lesquels l'enseignement est dispensé. À une exception près (décrite ci-dessous), les catégories d'élèves/étudiants et les groupes d'âge sont en principe tous inclus : les enfants (y compris les enfants ayant des besoins d'éducation spécifiques), les adultes, les ressortissants nationaux, les ressortissants étrangers, ainsi que les élèves/étudiants qui suivent une formation à distance, un enseignement spécialisé ou adapté ou encore une formation organisée par un ministère autre que le ministère de l'Éducation, à condition que l'enseignement dispensé ait pour principal objectif de former les individus. Toutefois, les données sur les dépenses de formation initiale et les effectifs scolarisés excluent l'enseignement technique et la formation professionnelle dispensés en entreprise, sauf s'il s'agit de formations en alternance considérées comme faisant explicitement partie du système d'éducation.

Les formations qui s'adressent aux adultes ou qui sont de type extrascolaire sont prises en considération pour autant qu'elles comportent des cours ou des matières analogues à ceux de l'enseignement « ordinaire » ou qu'elles soient sanctionnées par des diplômes équivalents à ceux délivrés à l'issue de formations relevant de l'enseignement ordinaire. Sont exclues les formations que les adultes suivent essentiellement par intérêt personnel, dans un souci d'épanouissement ou à des fins récréatives.

■ **Calcul des moyennes internationales**

La plupart des indicateurs présentent la moyenne des pays de l'OCDE et, dans certains cas, le total des pays de l'OCDE.

La moyenne de l'OCDE est la moyenne non pondérée de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. La moyenne des pays de l'OCDE correspond donc à la moyenne des valeurs obtenues au niveau des systèmes scolaires nationaux et peut être utilisée pour comparer l'indicateur d'un pays avec celui du pays « type » ou moyen. Elle ne tient pas compte de la taille absolue du système d'éducation de chaque pays.

Le total de l'OCDE est la moyenne pondérée des données de tous les pays de l'OCDE dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées. Il correspond donc à la valeur de l'indicateur dans toute la zone de l'OCDE. Il permet par exemple de comparer le montant des dépenses de divers pays à celui de toute la zone de l'OCDE, une entité unique constituée de tous les pays de l'OCDE dont les données disponibles sont fiables.

Il convient de souligner que le manque de données peut biaiser considérablement les moyennes et totaux de l'OCDE. Étant donné le nombre relativement faible de pays étudiés, aucune méthode statistique n'est appliquée pour corriger ces biais. Dans les cas où une catégorie n'existe pas (code « a ») ou que sa valeur est d'un ordre de grandeur négligeable (code « n ») dans un pays, cette valeur est remplacée par une valeur nulle lors du calcul de la moyenne de l'OCDE. Si le numérateur et le dénominateur d'un ratio n'existent pas dans un pays (code « a »), la moyenne de l'OCDE est calculée abstraction faite de ce pays.

Dans les tableaux sur le financement qui contiennent les données de 1995, les moyennes et totaux de l'OCDE sont calculés sur la seule base des pays dont les données de 1995 et de 2004 sont disponibles. Cette méthode a été retenue, car elle permet de comparer l'évolution des moyennes et totaux de l'OCDE pendant la période de référence, abstraction faite de la variation due à l'exclusion de pays dont les données de certaines années ne sont pas disponibles.

Un grand nombre d'indicateurs présentent également la moyenne des 19 pays de l'OCDE qui sont membres de l'Union européenne (UE-19) dont les données sont disponibles ou peuvent être estimées, en l'occurrence l'Allemagne, l'Autriche, la Belgique, le Danemark, l'Espagne, la Finlande, la France, la Grèce, la Hongrie, l'Irlande, l'Italie, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Pologne, le Portugal, la République slovaque, la République tchèque, le Royaume-Uni et la Suède.

■ **La classification des niveaux d'enseignement**

La classification des niveaux d'enseignement s'inspire de la Classification internationale type de l'éducation de 1997 (CITE-97). Le principal changement apporté à la CITE-97 par rapport à l'ancienne version (CITE-76) est la mise en place d'un cadre de classification multidimensionnel, qui permet de mettre en concordance le contenu d'enseignement des programmes sur base de critères de classification multiples. La CITE est un instrument conçu pour recueillir des données statistiques sur l'éducation à l'échelle internationale. Elle distingue six niveaux d'enseignement. Le glossaire (www.oecd.org/edu/eqg2007) décrit les niveaux de la CITE de manière détaillée et l'annexe 1 indique les âges typiques d'obtention des diplômes correspondant aux principaux programmes d'enseignement par niveau de la CITE.

■ **Symboles remplaçant les données manquantes**

Six symboles sont utilisés dans les tableaux et les graphiques pour signaler les données manquantes.

- a* Les données de la catégorie sont sans objet.
- c* Les observations sont trop peu nombreuses pour calculer des estimations fiables (par exemple les données portent sur moins de 3 % des élèves ou les établissements ne sont pas suffisamment nombreux pour faire des déductions valides). Néanmoins ces valeurs sont incluses dans le calcul des moyennes.
- m* Les données ne sont pas disponibles.
- n* L'ordre de grandeur est négligeable ou nul.
- w* Les données ont été exclues à la demande du pays concerné.
- x* Les données sont incluses sous une autre rubrique/dans une autre colonne du tableau (par exemple, « x(2) » signifie que les données sont incluses dans la colonne n° 2).
- ~ La moyenne n'est pas comparable aux autres niveaux d'enseignement.

■ **Autres références**

Le site www.oecd.org/edu/eqg2007 décrit de manière détaillée les méthodes utilisées pour calculer les valeurs des indicateurs, explique comment interpréter ces valeurs dans les différents contextes nationaux et donne des renseignements sur les sources de données sollicitées.

Les données sur lesquelles se fondent les indicateurs et le glossaire détaillé des termes techniques utilisés dans cette publication peuvent également être consultés sur ce site.

Tout changement introduit dans l'édition de 2007 de *Regards sur l'éducation* après impression sera indiqué sur le site www.oecd.org/edu/eag2007.

Le site du Programme international de l'OCDE pour le suivi des acquis des élèves (PISA) (www.pisa.oecd.org) décrit cette enquête, dont les résultats sont à la base de nombreux indicateurs de cette publication.

Comme l'édition de 2006, cette édition de *Regards sur l'éducation* utilise « StatLinks », la solution de publication en ligne de l'OCDE : tous les graphiques et tableaux de la présente édition de *Regards sur l'éducation* sont accompagnés d'un lien hypertexte (URL) qui donne accès à un classeur au format Excel contenant les données de référence. Ces liens sont stables et ne seront pas modifiés à l'avenir. De plus, il suffit aux lecteurs de la version électronique de *Regards sur l'éducation* de cliquer sur ces liens pour ouvrir les classeurs correspondants dans une autre fenêtre.

Codes des entités territoriales

Les codes suivants sont utilisés dans certains graphiques. Les noms des pays ou entités territoriales sont repris dans le texte. Notez que dans certains tableaux, les Communautés flamande et française de Belgique sont parfois désignées, respectivement, par les abréviations « Belgique (Fl.) » et « Belgique (Fr.) ».

DEU Allemagne	HUN Hongrie
ENG Angleterre	IRL Irlande
AUS Australie	ISL Islande
AUT Autriche	ISR Israël
BEL Belgique	ITA Italie
BFL Belgique (Communauté flamande)	JPN Japon
BFR Belgique (Communauté française)	LUX Luxembourg
BRA Brésil	MEX Mexique
CAN Canada	NOR Norvège
CHL Chili	NZL Nouvelle-Zélande
KOR Corée	NLD Pays-Bas
DNK Danemark	POL Pologne
SCO Écosse	PRT Portugal
ESP Espagne	SVK République slovaque
EST Estonie	CZE République tchèque
USA États-Unis	UKM Royaume-Uni
RUS Fédération de Russie	SVN Slovénie
FIN Finlande	SWE Suède
FRA France	CHE Suisse
GRC Grèce	TUR Turquie

RÉFÉRENCES

- Bowles, S.** et **H. Gintis** (2000), “Does Schooling Raise Earnings by Making People Smarter?”, K. Arrow, S. Bowles and S. Durlauf (eds.), *Meritocracy and Economic Inequality*, Princeton University Press, Princeton.
- Eccles, J.S.** (1994), “Understanding women’s educational and occupational choices: Applying the Eccles *et al.* model of achievement-related choices”, *Psychology of Women Quarterly*, Vol. 18, Blackwell Publishing, Oxford.
- Kelo, M., U. Teichler** et **B. Wächter** (eds.) (2005), “EURODATA: Student Mobility in European Higher Education”, Verlags and Mediengesellschaft, Bonn, 2005.
- OCDE** (2002), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2002*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004a), *Apprendre aujourd’hui, réussir demain : Premiers résultats de PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004b), *Résoudre des problèmes, un atout pour réussir : Premières évaluations des compétences transdisciplinaires issues de PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004c), *Enseignement supérieur : Internationalisation et commerce*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2004d), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2004*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2005a), *Tendances des migrations internationales – Édition 2004*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2005b), *PISA 2003 Technical Report*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2005c), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2005*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2006a), *Regards sur l’éducation : Les indicateurs de l’OCDE – Édition 2006*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2006b), *Where Immigrant Students Succeed: A Comparative Review of Performance and Engagement in PISA 2003*, OCDE, Paris.
- OCDE** (2006c), *Statistiques des recettes publiques 1965-2005*, OCDE, Paris.
- Tremblay, K.** (2005) “Academic Mobility and Immigration”, *Journal of Studies in International Education*, Vol. 9, n° 3, Association for Studies in International Education, Thousands Oaks, pp. 1-34.

TABLE DES MATIÈRES

Noms des
indicateurs
de l'édition
2006

Avant-propos	3	
Éditorial	13	
Introduction	19	
Guide du lecteur	23	
CHAPITRE A LES RÉSULTATS DES ÉTABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT ET L'IMPACT DE L'APPRENTISSAGE	27	
Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ?	28	A1
Tableau A1.1.a. Niveau de formation de la population adulte (2005)	41	
Tableau A1.2.a. Population de titulaires d'un diplôme égal ou supérieur au deuxième cycle du secondaire (2005)	42	
Tableau A1.3.a. Population de titulaires d'un diplôme de niveau tertiaire (2005)	43	
Tableau A1.4. Domaines d'études (2004)	44	
Tableau A1.5. Ratio de diplômés du niveau CITE 5A de 25 à 34 ans et de diplômés du niveau CITE 6 de 30 à 39 ans par rapport aux diplômés des niveaux CITE 5A et 6 de 55 à 64 ans, selon le domaine d'études (2004)	45	
Indicateur A2 Combien d'étudiants parviennent-ils au terme de leurs études secondaires ?	46	A2
Tableau A2.1. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (2005)	55	
Tableau A2.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (1995-2005)	56	
Tableau A2.3. Taux d'obtention d'un diplôme de fin d'études post-secondaires non tertiaires (2005)	57	
Indicateur A3 Combien d'étudiants parviennent-ils au terme de leurs études tertiaires ?	58	A3
Tableau A3.1. Taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (2005)	72	
Tableau A3.2. Évolution du taux d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire (1995-2005)	73	
Tableau A3.3. Pourcentage de diplômés de l'enseignement tertiaire par domaine d'études (2005)	74	
Tableau A3.4. Diplômés en sciences, selon le sexe (2005)	75	
Tableau A3.5. Rapport entre la motivation en mathématiques à l'âge de 15 ans (PISA 2003) et les taux d'obtention d'un diplôme tertiaire de type A, selon le sexe	76	
Tableau A3.6. Taux de survie dans l'enseignement tertiaire (2004)	77	
Indicateur A4 Quelles sont les ambitions des élèves en matière de formation?	78	
Tableau A4.1.a. Répartition des élèves selon le niveau de formation escompté (2003)	89	

Tableau A4.2a.	Pourcentage d'élèves comptant obtenir un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le niveau de compétence en mathématiques (2003).....	90
Tableau A4.3a.	Pourcentage d'élèves comptant obtenir un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le sexe (2003).....	91
Tableau A4.4.	Rapports de cotes (odds ratios) de l'obtention escomptée d'un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le statut socioéconomique des élèves (2003).....	92
Tableau A4.5.	Rapports de cotes (odds ratios) de l'obtention escomptée d'un diplôme de niveau CITE 5A ou 6, selon le statut d'autochtone ou d'allochtone (2003).....	93
Indicateur A5	Quelles sont les attitudes des élèves à l'égard des mathématiques?	94
Tableau A5.1.	Moyenne des indices relatifs aux attitudes des élèves à l'égard des mathématiques, à leurs stratégies d'apprentissage et à leur perception de l'école (2003).....	104
Tableau A5.2a.	Corrélation entre les indices relatifs aux attitudes des élèves à l'égard des mathématiques et leur performance en mathématiques (2003).....	105
Tableau A5.2b.	Corrélation entre les indices relatifs aux stratégies d'apprentissage des élèves et leur performance en mathématiques (2003).....	106
Tableau A5.2c.	Corrélation entre les indices relatifs à la perception de l'école par les élèves et leur performance en mathématiques (2003).....	107
Indicateur A6	Quel est l'impact du statut d'autochtone ou d'allochtone sur les performances des élèves?	108
Tableau A6.1a.	Différences de performance en mathématiques selon le statut d'autochtone ou d'allochtone (2003).....	117
Tableau A6.2a.	Répartition des élèves autochtones entre les niveaux de l'échelle PISA de culture mathématique (2003).....	117
Tableau A6.2b.	Répartition des élèves de la deuxième génération entre les niveaux de l'échelle PISA de culture mathématique (2003).....	118
Tableau A6.2c.	Répartition des élèves de la première génération entre les niveaux de l'échelle PISA de culture mathématique (2003).....	118
Tableau A6.3.	Indice de motivation instrumentale en mathématiques et performance des élèves en mathématiques (2003).....	119
Indicateur A7	Le niveau socioéconomique des parents affecte-t-il la participation des jeunes à l'enseignement tertiaire?	120
Indicateur A8	Dans quelle mesure le niveau de formation affecte-t-il le taux d'emploi?	128
Tableau A8.1a.	Taux d'emploi et niveau de formation selon le sexe (2005).....	136
Tableau A8.2a.	Taux de chômage et niveau de formation selon le sexe (2005).....	138
Tableau A8.3a.	Évolution du taux d'emploi selon le niveau de formation (1991-2005) ..	140
Tableau A8.4a.	Évolution du taux de chômage selon le niveau de formation (1991-2005).....	142

Indicateur A9	Quels sont les avantages économiques liés à l'éducation?	144	A9
Tableau A9.1.a.	Revenus professionnels relatifs de la population percevant des revenus du travail (2005 ou année de référence indiquée)	162	
Tableau A9.1.b.	Écarts de revenus professionnels entre les hommes et les femmes (2005 ou année de référence indiquée).....	164	
Tableau A9.2.a.	Évolution des revenus professionnels relatifs de la population adulte (1997-2005).....	165	
Tableau A9.3.	Évolution des écarts de revenus professionnels entre hommes et femmes (1997-2005).....	166	
Tableau A9.4.a.	Répartition de la population âgée de 25 à 64 ans selon le niveau de revenus professionnels et le niveau de formation (2005 ou année de référence indiquée).....	168	
Tableau A9.5.	Taux de rendement interne privé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (CITE 3/4) (2003).....	171	
Tableau A9.6.	Taux de rendement interne privé à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5/6) (2003).....	171	
Tableau A9.7.	Taux de rendement interne public à l'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires ou post-secondaires non tertiaires (CITE 3/4) (2003).....	172	
Tableau A9.8.	Taux de rendement interne public à l'obtention d'un diplôme de fin d'études tertiaires (CITE 5/6) (2003).....	172	
CHAPITRE B	LES RESSOURCES FINANCIÈRES ET HUMAINES INVESTIES DANS L'ÉDUCATION	173	
Indicateur B1	Quel est le montant des dépenses par élève/étudiant?	176	B1
Tableau B1.1.a.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2004).....	193	
Tableau B1.1.b.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des services éducatifs, des services auxiliaires et de la R&D (2004).....	194	
Tableau B1.2.	Répartition (en pourcentage) des dépenses au titre des établissements d'enseignement par rapport aux effectifs d'élèves/étudiants, selon le niveau d'enseignement (2004).....	195	
Tableau B1.3.a.	Dépenses par élève au titre des établissements d'enseignement cumulées sur la durée théorique des études primaires et secondaires, tous services confondus (2004).....	196	
Tableau B1.3.b.	Dépenses par étudiant au titre des établissements d'enseignement cumulées sur la durée moyenne des études tertiaires, tous services confondus (2004).....	197	
Tableau B1.4.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, en proportion du PIB par habitant (2004).....	198	
Tableau B1.5.	Variation des dépenses par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, en fonction de différents facteurs, selon le niveau d'enseignement (1995, 2004).....	199	

Indicateur B2	Quelle proportion de leur richesse nationale les pays consacrent-ils à l'éducation?	200	B2
Tableau B2.1.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (1995, 2000, 2004).....	212	
Tableau B2.2.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon le niveau d'enseignement (2004).....	213	
Tableau B2.3.	Variation des dépenses au titre des établissements d'enseignement (1995, 2000, 2001, 2002, 2003, 2004).....	214	
Tableau B2.4.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement en pourcentage du PIB, selon la provenance du financement et par niveau d'enseignement (2004).....	215	
Indicateur B3	Quelle est la répartition entre investissements public et privé en matière d'éducation?	216	B3
Tableau B3.1.	Part relative des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, tous niveaux d'enseignement confondus (1995, 2004).....	225	
Tableau B3.2a.	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement, selon le niveau d'enseignement (1995, 2004).....	226	
Tableau B3.2b.	Part relative (en pourcentage) des dépenses publiques et privées au titre des établissements d'enseignement tertiaire (1995, 2004).....	227	
Tableau B3.3.	Évolution de la part relative des dépenses publiques au titre des établissements d'enseignement tertiaire et indice de variation (1995, 2000, 2001, 2002, 2003 et 2004).....	228	
Indicateur B4	Quel est le montant des dépenses publiques totales d'éducation?	230	B4
Tableau B4.1.	Total des dépenses publiques d'éducation (1995, 2004).....	237	
Tableau B4.2.	Répartition du total des dépenses publiques d'éducation (2004).....	238	
Indicateur B5	Quels sont les montants des frais de scolarité et des aides publiques dans l'enseignement tertiaire?	240	B5
Tableau B5.1a.	Estimation des frais de scolarité annuels moyens demandés aux ressortissants nationaux par les établissements d'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004-2005).....	253	
Tableau B5.1b.	Répartition des aides financières aux étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004-2005).....	255	
Tableau B5.1c.	Aides financières sous forme de prêts d'études publics aux étudiants dans l'enseignement tertiaire de type A (année académique 2004-2005).....	257	
Tableau B5.2.	Subventions publiques aux ménages et autres entités privées, en pourcentage des dépenses publiques totales d'éducation et du PIB, dans l'enseignement tertiaire (2004).....	259	
Indicateur B6	À quelles catégories de services et de ressources les dépenses d'éducation sont-elles affectées?	260	B6
Tableau B6.1.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de services, en pourcentage du PIB (2004).....	268	

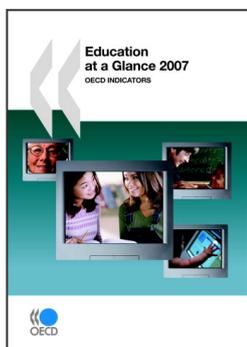
Tableau B6.2.	Dépenses au titre des établissements d'enseignement par catégorie de ressources et par niveau d'enseignement (2004).....	269
Indicateur B7	Quelle est l'efficience de l'exploitation des ressources dans l'éducation?	270
Tableau B7.1.	Estimation de l'efficience technique du secteur public dans le primaire et le premier cycle du secondaire	277
CHAPITRE C	ACCÈS À L'ÉDUCATION, PARTICIPATION ET PROGRESSION	279
Indicateur C1	Quelle est l'importance de la filière professionnelle?	280
Tableau C1.1.	Répartition des effectifs scolarisés dans le deuxième cycle du secondaire (2005).....	287
Tableau C1.2.	Dépenses annuelles par élève au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus, selon les filières d'enseignement (2004).....	288
Tableau C1.3.	Performance des élèves de 15 ans en mathématiques selon les filières d'enseignement (2003).....	289
Indicateur C2	Quels sont les effectifs scolarisés?	290
Tableau C2.1.	Taux de scolarisation selon l'âge (2005).....	302
Tableau C2.2.	Évolution des taux de scolarisation (1995-2005).....	303
Tableau C2.3.	Caractéristiques de la transition entre l'âge de 15 et de 20 ans, selon le niveau d'enseignement (2005).....	304
Tableau C2.4.	Taux d'accès dans l'enseignement tertiaire et pyramide des âges des nouveaux inscrits (2005).....	305
Tableau C2.5.	Évolution des taux d'accès dans l'enseignement tertiaire (1995-2005).....	306
Tableau C2.6.	Étudiants de l'enseignement tertiaire selon le type d'établissement et le mode de fréquentation (2005).....	307
Indicateur C3	Qui sont les étudiants mobiles et où choisissent-ils d'étudier?	308
Tableau C3.1.	Étudiants en mobilité et étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire (2000, 2005).....	330
Tableau C3.2.	Répartition des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers dans l'enseignement tertiaire, selon le pays d'origine (2005).....	331
Tableau C3.3.	Répartition des ressortissants nationaux scolarisés dans l'enseignement tertiaire à l'étranger, selon le pays d'accueil (2005).....	333
Tableau C3.4.	Répartition des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers selon le niveau et le type de programme tertiaire (2005).....	335
Tableau C3.5.	Répartition des étudiants en mobilité et des étudiants étrangers selon le domaine d'études (2005).....	336
Tableau C3.6.	Évolution du nombre d'étudiants scolarisés en dehors de leur pays d'origine (de 2000 à 2005).....	337
Tableau C3.7.	Pourcentage de diplômes tertiaires délivrés à des étudiants en mobilité et à des étudiants étrangers, selon le type de programme tertiaire (2005).....	338

C1, C2

C3

Indicateur C4	Les jeunes réussissent-ils leur transition des études à l'emploi?	340	C4
Tableau C4.1a.	Estimation du nombre d'années en formation et hors formation chez les jeunes de 15 à 29 ans (2005).....	350	
Tableau C4.2a.	Pourcentage de jeunes en formation et hors formation (2005).....	352	
Tableau C4.3.	Pourcentage de jeunes chômeurs non scolarisés dans leur cohorte d'âge (2005).....	354	
Tableau C4.4a.	Évolution du pourcentage de jeunes en formation et hors formation (1995-2005).....	356	
Indicateur C5	Les adultes participent-ils à la formation continue?	360	C5
Tableau C5.1a.	Taux de participation à des activités de formation continue non formelle liée à l'emploi et estimation du nombre d'heures consacré à celles-ci, selon le niveau de formation (2003).....	367	
Tableau C5.1b.	Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle liée à l'emploi, selon le sexe (2003).....	369	
Tableau C5.1c.	Estimation du nombre d'heures de formation continue non formelle liée à l'emploi, selon le niveau de formation (2003).....	371	
CHAPITRE D	ENVIRONNEMENT PÉDAGOGIQUE ET ORGANISATION SCOLAIRE	373	
Indicateur D1	Combien de temps les élèves passent-ils en classe?	374	D1
Tableau D1.1.	Temps d'instruction obligatoire et prévu dans les établissements publics (2005).....	384	
Tableau D1.2a.	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 9 à 11 ans (2005).....	385	
Tableau D1.2b.	Temps d'instruction par matière en pourcentage du temps total d'instruction du programme obligatoire des élèves de 12 à 14 ans (2005).....	386	
Indicateur D2	Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes?	388	D2
Tableau D2.1.	Taille moyenne des classes selon le type d'établissement et le niveau d'enseignement (2005).....	398	
Tableau D2.2.	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant dans les établissements d'enseignement (2005).....	399	
Tableau D2.3.	Nombre d'élèves/étudiants par enseignant selon le type d'établissement (2005).....	400	
Indicateur D3	Quel est le niveau de salaire des enseignants?	402	D3
Tableau D3.1.	Salaire des enseignants (2005).....	416	
Tableau D3.2.	Évolution du salaire des enseignants (1996 et 2005).....	418	
Tableau D3.3a.	Ajustements du salaire de base des enseignants dans les établissements publics (2005).....	419	
Tableau D3.4.	Modalités du contrat de travail des enseignants (2005).....	421	
Indicateur D4	Quel est le temps de travail des enseignants?	422	D4
Tableau D4.1.	Organisation du temps de travail des enseignants (2005).....	432	

Indicateur D5	Comment les systèmes d'éducation contrôlent-ils les performances des établissements d'enseignement?	434
Tableau D5.1.	Évaluation des établissements publics dans le premier cycle du secondaire (2005)	440
Tableau D5.2.	Utilisation des données provenant des évaluations scolaires et responsabilisation des établissements dans le premier cycle du secondaire (2005)	441
ANNEXE 1	CARACTÉRISTIQUES DES SYSTÈMES ÉDUCATIFS	443
Tableau X1.1a.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme du deuxième cycle du secondaire	444
Tableau X1.1b.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme post-secondaire non tertiaire	445
Tableau X1.1c.	Âges typiques d'obtention d'un diplôme de niveau tertiaire	446
Tableau X1.2a.	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, pays membres de l'OCDE	447
Tableau X1.2b.	Année scolaire et année budgétaire utilisées pour le calcul des indicateurs, économies partenaires	448
Tableau X1.3.	Récapitulatif des conditions d'obtention d'un diplôme de fin d'études secondaires (CITE 3)	449
ANNEXE 2	STATISTIQUES DE RÉFÉRENCE	451
Tableau X2.1.	Vue d'ensemble des principales variables relatives au contexte économique (période de référence : année civile 2004, prix courants de 2004)	452
Tableau X2.2.	Statistiques de référence (période de référence : année civile 2004, prix courants de 2004)	453
Tableau X2.3.	Statistiques de référence (période de référence : année civile 1995, prix courants de 1995)	454
Tableau X2.4.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2004, USD)	455
Tableau X2.5.	Dépenses annuelles par élève/étudiant au titre des établissements d'enseignement, tous services confondus (2004, EUR)	456
Tableau X2.6a.	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants, selon le niveau d'enseignement (1996, 2005)	457
Tableau X2.6b.	Statistiques de référence utilisées dans le calcul de la rémunération des enseignants (1996, 2005)	459
Tableau X2.6c.	Salaire des enseignants (2005)	460
Tableau X2.7	Recettes fiscales sous les principales rubriques en pourcentage du PIB, 2004	461
ANNEXE 3	SOURCES, MÉTHODES ET NOTES TECHNIQUES	463
Références		465
Liste des participants à cette publication		467
Autres publications de l'OCDE		471



Extrait de :
Education at a Glance 2007
OECD Indicators

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/eag-2007-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2007), « Indicateur D2 Quels sont le taux d'encadrement et la taille des classes? », dans *Education at a Glance 2007 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2007-26-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à rights@oecd.org. Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) info@copyright.com ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) contact@cfcopies.com.